

UNIVERSITE DE YAOUNDE II
ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES
ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION
(E.S.S.T.I.C.)

UNIVERSITY OF YAOUNDE II
ADVANCED SCHOOL OF MASS
COMMUNICATION
(A.S.M.A.C.)



**LA LOI 96/04 DU 4 JANVIER 1996
(MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES
DISPOSITIONS DE LA LOI 90/052 DU 19 DECEMBRE
1990) ET LA LIBERTE DE PRESSE AU
CAMEROUN :
ANALYSE CRITIQUE**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de
l'obtention du Diplôme des Sciences et Techniques de
l'Information et de la Communication
(D.S.T.I.C.)

Par

Armand Désiré NKODO NKODO

Licencié en droit public

Sous la direction de

Pierre Paul TCHINDJI

*Docteur ès Sciences de
l'Information et de la Communication*

Yaoundé,
Mars 1997

001.4

NKO